FÉDÉRATION LIEGEOISE DES ASSOCIATIONS DE MEDECINS GENERALISTES



Président : Dr Leva J.M. Vice-Présidente : Dr Dawance

Secrétaire : Dr M. Motquin

Tresorier: Dr Guisset

Suite à l'agression d'un médecin à St Nicolas et la réponse de Madame Renard leur permettant de ne plus se déplacer, le bureau de la FLAMG voudrait vous faire part de ses réflexions.

Tous les médecins de Saint Nicolas <u>ou d'ailleurs</u> sont en danger, seul(e) la nuit dans TOUTES les régions. Vous avez lu l'avis du commissaire Jamers (en fichier annexé) concernant la folie d'envoyer une personne seule la nuit en réponse à un appel d'un inconnu.

Il ne s'agit pas de bienveillance de la police à notre égard mais une manière de nous prévenir qu'il leur est impossible d'assurer notre sécurité et donc un moyen pour eux de se désengager de leurs responsabilités.

Les temps changent, les situations et les mœurs aussi. Il est grand temps de réfléchir ensemble sérieusement et rapidement à un changement profond du système de garde devenu obsolète et surtout trop dangereux puisque personne n'est plus en mesure d'assurer notre sécurité. Et pas seulement à l'échelle de la province de Liège mais du pays tout entier. Cette obligation de se déplacer la nuit n'a plus lieu d'être, la garde de nuit par un seul généraliste a fait son temps. S'obstiner à continuer ad vitam un système qui n'est plus adapté à notre époque n'a plus de sens aujourd'hui et punir les médecins qui refusent de s'exposer seuls et sans moyen de défense au danger n'est plus admissible de nos jours. Vous lirez dans le fichier joint que cet exercice périlleux est interdit même aux policiers alors que nous, nous sommes punissables si nous refusons de nous mettre en danger.

Il faut dès lors réclamer que TOUS les conseils provinciaux, l'Ordre national, TOUS les syndicats, le FAG et le Politique se réunissent pour opérer les changements structurels qui s'imposent pour permettre de construire un autre système de garde et surtout pour supprimer cette menace de sanctions qui pèse sur nous en plus de la menace qui nous attend parfois lors de notre sortie seul(e) ou accompagné la nuit.

Dès lors que la police avoue son incapacité à nous assurer une sécurisation, la seule réforme possible et de réclamer la suppression de l'obligation de se déplacer et la suppression de la garde de nuit.

Rue Bonne Femme 25 4030 LIEGE www.flamg.be

N° d'entreprise : 478.924.236

Tél.: 04.343.91.94

Compte: 001-3659590-50

FÉDÉRATION LIEGEOISE DES ASSOCIATIONS DE MEDECINS GENERALISTES



Président : Dr Leva J.M.

Vice-Présidente : Dr Dawance

Secrétaire : Dr M. Motquin

Tresorier: Dr Guisset

Il faut rappeler aux inconditionnels du danger pour eux mêmes ou pour leur chauffeur que l'abolition de la garde de nuit obligatoire, n'empêchera en rien les médecins qui le veulent de se dévouer et de répondre par un déplacement aux appels de nuit et de jour de leurs patients. Nous leur demandons juste d'être solidaires et de ne pas empêcher ceux qui ne se sentent plus prêts à risquer leur intégrité physique, celle d'un chauffeur et celle de leur vie de famille de tenter d'obtenir des réformes structurelles et une fin de l'obligation de se déplacer et une fin de l'obligation de garde nuit.

Soyons solidaires en respectant la liberté de chacun dans un nouveau système de garde où chacun pourra choisir ce qui lui convient le mieux.

Le bureau de la Flamg : Jean-Michel Leva , président Claude Dawance , vice-présidente Monique MOTQUIN , secrétaire Claire Guisset, trésorière Vandhelsen Guy, webmaster

Rue Bonne Femme 25 4030 LIEGE www.flamg.be

N° d'entreprise : 478.924.236 Compte : 001-3659590-50

Tél.: 04.343.91.94